

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 03 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois mai à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 26 avril 2022

Membres élus : 19

Membres présents ou représentés : 19

Membres présents : Daniel BUOSI, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Maryse DUPRAT, Alain GARBAY, Dominique LAFOURCADE, Sébastien LARRERE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Guillaume BESSELLERE (ayant donné pouvoir à Alain GARBAY), Véronique GUILHORRE (ayant donné pouvoir à Ludovic NOUGARO)

Absents : Joëlle LAGOUARDETTE

Sébastien LARRERE est désigné secrétaire de séance.

La séance commence par la présentation du Comité de Jumelage par Jean-Jacques BARGELES et Anne-Marie DESTIZONS.

Les relations entre les deux municipalités ont démarré en 2015 par le biais d'une administrée qui connaissait certains membres du Conseil municipal de Saint-Gildas-les-Bois. Des rencontres ont été initiées pour la mise en place d'un jumelage. Une première assemblée générale a eu lieu en novembre 2015 pour initier le comité et définir les statuts. Le jumelage a pour but de favoriser entre autres les rencontres associatives. L'association, pour assurer son financement, organise des lotos et un marché de créateurs. Une fête landaise a été organisée en Loire atlantique, avec la Ganadéria de la Mecque et l'Harmonie. Le but est de maintenant les inviter à Pomarez, la rencontre est programmé en 2023 pour les fêtes d'août, le comité est à la recherche d'aide (orchestre, bénévoles). Le but est d'importer leur culture ici. Les communes, par leurs Conseil municipaux respectifs, doivent être moteurs afin de développer les liens entre elles.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures vingt-sept minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 07 avril 2022, lequel est adopté à l'unanimité.

Délibération 2022-05-03-01/48 – Vente du lot n°11 au lotissement Pont du Bos

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de vendre à M. LECHAT Dylan et Mme VERGERON Alicia, domiciliés 906 route de Peyrehorade à SAINT LON LES MINES (40300), lot n°11 du lotissement du Pont du Bos, 91 rue du Sous-Bois, cadastré section G 780, d'une contenance de 400m², moyennant un prix de 25 000€ H.T. (vingt-cinq mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 336€ (trois mille trois cent trente-six euros), de désigner Maître ROBIN Nicolas, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte et d'autoriser M. le maire à signer l'acte susdit ainsi que tout document afférent à la présente décision.

Délibération 2022-05-03-02/49 – Vente du lot n°5 au lotissement Pont du Bos

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de vendre à M. STIQUEL Samuel et Mme GUEADA Lurdes, domiciliés 8 allée des Chênes à MISSON (40290), lot n°5 du lotissement du Pont du Bos, 124 allée des Jardins, cadastré section G 773, d'une contenance de 712m², moyennant un prix de 40 000€ H.T. (quarante mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 5 838.08€ (cinq mille huit cent trente-huit euros et huit centimes), de désigner Maître ROBIN

Nicolas, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte et d'autoriser M. le maire à signer l'acte susdit ainsi que tout document afférent à la présente décision.

Délibération 2022-05-03-03/50 – Vente du lot n°1 au lotissement Pourcicam

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de vendre à M. ALVES CUNHA Ricardo et Mme DOS SANTOS AZEVEDO Cristiana, domiciliés 2 rue des Ecoles Apt 1 Résidence SEIKA à NAROSSE (40180), lot n°1 du lotissement Poursicam, 53 rue du Puits, cadastré section F 611, d'une contenance de 632 m², moyennant un prix de 36 000€ H.T. (trente-six mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 706.30€ (trois mille sept cent six euros et trente centimes), de désigner Maître ROBIN Nicolas, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte et d'autoriser M. le maire à signer l'acte susdit ainsi que tout document afférent à la présente décision.

Délibération 2022-05-03-04/41 – Approbation RSU 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du Rapport social unique 2020, suite à la présentation au Comité Technique qui a émis un avis favorable à l'unanimité.

Délibération 2022-05-03-05/42 – Taux avancement de grade 2022

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe, pour l'année 2022, le taux d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 100% des agents promouvables.

Délibération 2022-05-03-05/42 – Publication des actes de la commune

A l'unanimité, le Conseil municipal décide publier les actes de la collectivité par voie d'affichage aux portes de la mairie.

Monsieur le maire indique que la dernière délibération prévue est retirée de l'ordre du jour, car les négociations n'ont pas abouti à temps.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- Date tirage au sort jurés d'assises : 3 juin 2022 à 10h00.
- Demande de disponibilité d'un agent technique au 31.07.2022. Remplacement urgent à prévoir pour le remplacer sur 3 ou 4 mois.
- Elections législatives : les 12 et 19 juin 2022.
- Cérémonie du 8 mai à 11h30.

Hélène TORTIGUE :

- Commission personnel/école : fiche recrutement responsable technique pour recrutement en septembre. Bilan des formations cantines suivies, mise en place mesure anti-gaspillage sur une semaine, réflexion relancée sur la cantine à 1€. Dispositif argent de poche présenté, avis favorable de la commission. Reporté suite aux derniers évènements.
- Le marché a commencé depuis 3 semaines, nombre de producteurs en augmentation, il fonctionne bien,

Arrivée de Guillaume BESSELLERE à 21h00. Arrivée de Véronique GUILHORRE à 21h05.

Ludovic NOUGARO :

- Voirie : enrobés chemin de la Ligne faits, ilots créés sur la place, chemin de cimetière/église réalisé, travaux en cours sur le trottoir à proximité des arènes pour l'accès PMR.
- Début septembre : premiers relevés pour les travaux de la salle des fêtes.

Maryse DUPRAT :

- Réunion commission communication : mercredi 18 juin 20h30

Véronique GUILHORRE :

- Création fresque hall des sports : contrat signé avec Sophie LEBEL. Le logo sera travaillé également dans ce cadre.
- Fête des mères : le 04 juin 2022, chocolats et orchidées.

Oriol MARTINEZ :

- Travaux gestion différenciée : en cours sur la place

Caroline NEL :

- Devis réalisés pour l'habillage des nouvelles colonnes mises en place par le SIETOM.

La séance est levée à vingt-et-une heure et quarante-cinq minutes.

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| BESSELLERE Guillaume | BUOSI Daniel | CASSIAU Pascal | CHARMAN Maxime |
| DUPOUY Colette | DUPRAT Maryse | GARBAY Alain | GUILHORRE Véronique |
| LAFOURCADE Dominique | LAGOUARDETTE Joëlle | LARRERE Sébastien | MARTINEZ Oriol |
| MROZINSKI Laurent | NEL Caroline | NOUGARO Ludovic | SABATHIÉ Sandrine |
| SAINT-JEAN Valérie | TACHOIRES Geneviève | TORTIGUE Hélène | |